



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 14 JUIN 2016, À 19 HEURES 30 MINUTES, AU 1348 CHEMIN DES PATRIOTES, À OTTERBURN PARK.

Étaient présents :

Monsieur Jean-Yves Labadie, premier vice-président et conseiller de Belœil
Monsieur Normand Dieumegarde, deuxième vice-président et conseiller de Saint-Basile-le-Grand
Monsieur Patrick Girouard, conseiller de Sainte-Madeleine
Madame Magalie Joncas, conseillère de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Claude Lebeuf, conseiller, 2^e substitut de McMasterville
Monsieur Réal Picotte, conseiller, substitut de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Monsieur Daniel Tétrault, conseiller, substitut de Saint-Jean-Baptiste
Madame Clarisse Viens, conseillère d'Otterburn Park

Étaient absents :

Madame Danielle C. Meunier, présidente et conseillère de McMasterville
Madame Jocelyne G. Deswarte, mairesse de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Madame Marilyn Nadeau, mairesse de Saint-Jean-Baptiste

Étaient également présents :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.I.E.V.R.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mai 2016
4. Correspondance
5. Bordereau des déboursés
6. Projet d'augmentation des réserves d'eau potable et de mise aux normes de l'usine de filtration du lot 2 – directive de changement numéro 19
7. Services professionnels pour la certification des rapports financiers – système de pondération et d'évaluation des offres et formation d'un comité d'évaluation
8. Consommation d'eau pour le mois de mai 2016
9. Divers
10. Interventions de l'assistance
11. Clôture de la séance



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le premier vice-président, ayant constaté à 20 heures que le quorum était atteint, ouvre la séance.

16-06-043

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Dieumegarde
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Tétrault

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

16-06-044

POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 MAI 2016

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Dieumegarde
APPUYÉ PAR Monsieur Réal Picotte

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mai 2016 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

- 16-043 05-05-16 Lettre de MADAME JOSÉE LELIÈVRE, archiviste régionale, MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, nous transmettant son rapport de gestion des documents pour la première partie de son mandat 2016 et ses recommandations pour la seconde partie de son mandat.
- 16-044 09-05-16 Lettre de MONSIEUR DANIEL BRAZEAU, directeur des services juridiques et greffier adjoint, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, nous transmettant la résolution numéro 2016-145 acceptant les états financiers 2015 de la Régie déposés lors de la séance ordinaire du 8 mars 2016.
- 16-045 10-05-16 Courriel de MADAME CATHERINE CHARTRAND, greffière et directrice générale adjointe, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIAS-SUR-RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro 16-05-26884 (9.3) approuvant les termes et clauses du projet d'entente intermunicipale soumis et autorisant la mairesse et le directeur général à y apposer leur signature, pour et au nom de la municipalité.
- 16-046 13-05-16 Lettre de MADAME MARIE-CHRISTINE LEFEBVRE, avocate et greffière, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant un extrait de procès-verbal prenant acte du procès-verbal de la séance ordinaire tenue par la Régie le 12 avril 2016 et un extrait de procès-verbal prenant acte du rapport financier 2015.
- 16-047 17-05-16 Lettre de MONSIEUR CARL DICHIARA, ingénieur et chargé de projets sénior, COFFRAGE ALLIANCE LTÉE, adressée à monsieur Robert Ducharme, ingénieur pour Les Services EXP inc., soumettant des commentaires suite au refus des Services EXP inc. à reconnaître que les travaux additionnels pour l'étanchéité des conduites entre les réserves R6-7 et R5 sont payables en sus du contrat des travaux d'agrandissement des réserves d'eau potable et de mise aux normes de l'usine de filtration du lot 2. Coffrage Alliance Ltée réitère que les travaux additionnels d'étanchéité des conduites qui ont été exécutés sont payables et qu'ils sont dus à une faute de conception plutôt qu'à une faute d'installation.
- 16-048 24-05-16 Lettre de MADAME KARINE DALLAIRE, coordonnatrice du crédit, LES PRODUITS DE BÉTON CASAUBON INC., demandant le paiement du



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

solde dû par Allia Infrastructures ltée dans le cadre des travaux d'agrandissement des réserves d'eau potable et de mise aux normes de l'usine de filtration du lot 2.

- 16-049 25-05-16 Lettre de MONSIEUR MAURICE DOUCET, FSA, FICA, associé, MORNEAU SHEPELL LTÉE, faisant office de contrat après signatures, pour le mandat de consultation en assurance collective que la Régie a confié à Morneau Shepell ltée.
- 16-050 27-05-16 Courriel de MONSIEUR RICHARD PROVOST, directeur en développement des affaires, MORNEAU SHEPELL LTÉE, apportant des précisions sur les honoraires de Morneau Shepell ltée pour le mandat de consultation en assurance collective.
- 16-051 01-06-16 Lettre de MADAME LISETTE JOLY, avocate à la direction des affaires juridiques et des enquêtes, COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ), nous informant que la CPTAQ prolonge le délai de remise en état des terres agricoles jusqu'au 30 juin 2016.
- 16-052 06-06-16 Lettre de MONSIEUR GAÉTAN BERGERON, directeur de l'expertise et de la sécurité des véhicules, SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE SUTOMOBILE DU QUÉBEC, nous informant de plusieurs changements au Règlement sur les normes de sécurité des véhicules routiers et de nouveaux guides à venir.
- 16-053 07-06-16 Lettre de MONSIEUR ROBERT DUCHARME, ingénieur, LES SERVICES EXP INC., nous recommandant la réception définitive des travaux et le paiement du décompte progressif numéro 7 pour les travaux d'augmentation de réserve d'eau potable et de mise aux normes de l'usine de filtration - lot 1.

16-06-045 POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Dieumegarde
APPUYÉ PAR Monsieur Claude Lebeuf

ET RÉSOLU QUE le bordereau des déboursés numéros 16-06, du chèque numéro 18500 au chèque numéro 18556 du déboursé numéro 201600385 au déboursé numéro 201600476 pour un montant total de 1 653 742,54 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

16-06-046 POINT 6. PROJET D'AUGMENTATION DES RÉSERVES D'EAU POTABLE ET DE MISE AUX NORMES DE L'USINE DE FILTRATION DU LOT 2 - DIRECTIVE DE CHANGEMENT NUMÉRO 19

ATTENDU QUE le rapport de Robert Ducharme de la firme EXP concernant la directive de changement numéro 19 a été soumis aux membres du conseil qui s'en déclarent satisfaits;

ATTENDU QUE monsieur Daniel Jutras, directeur technique, et monsieur Jacques Drouin, directeur général, recommandent également le changement numéro 19;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Tétrault
APPUYÉ PAR Madame Magalie Joncas

ET RÉSOLU QUE la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu autorise la directive de changement numéro 19 au montant de 105 156,18 \$ plus les taxes;

QUE la présidente et le secrétaire-trésorier soient et sont autorisés à signer tout acte ou document relatif à la directive de changement numéro 19.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

POINT 7. SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA CERTIFICATION DES RAPPORTS FINANCIERS – SYSTÈME DE PONDÉRATION ET D'ÉVALUATION DES OFFRES ET FORMATION D'UN COMITÉ D'ÉVALUATION

16-06-047

7.1 Approbation de la grille d'évaluation

ATTENDU QUE la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu doit procéder à l'adjudication d'un contrat pour les services professionnels pour la certification des rapports financiers;

ATTENDU les règles d'adjudication des contrats pour des services professionnels, une grille d'évaluation des offres de service soumises doit être établie;

ATTENDU QUE la grille d'évaluation de l'appel d'offres doit faire l'objet d'une approbation par les membres du Conseil, au préalable

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Clarisse Viens
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Dieumegarde

ET RÉSOLU

QUE la grille d'évaluation, intitulée « Grille d'évaluation et de pondération des offres conformes – services professionnels pour la certification des rapports financiers, soit et est adoptée aux fins d'évaluation des offres dans le cadre de l'appel d'offres de services professionnels, tel que soumis par le directeur général dans son rapport du 1^{er} juin 2016.

ADOPTÉE

16-06-048

7.2 Nomination du Comité d'évaluation

ATTENDU QUE la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu doit procéder à l'adjudication d'un contrat pour les services professionnels pour la certification des rapports financiers;

ATTENDU QUE pour ce faire la Régie procédera par appel d'offres sur invitation;

ATTENDU QUE les règles concernant l'adjudication des contrats pour cette nature de travaux sont telles qu'un comité d'évaluation doit être formé pour évaluer les offres de service qui seront présentées

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Clarisse Viens
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Dieumegarde

ET RÉSOLU

QUE le comité d'évaluation pour l'adjudication d'un contrat relatif aux services professionnels pour la certification des rapports financiers soit accepté tel que soumis par le directeur général dans son rapport du 1^{er} juin 2016.

ADOPTÉE

POINT 8. CONSOMMATION D'EAU POUR LE MOIS DE MAI 2016

Les tableaux de la consommation d'eau par municipalité pour le mois de mai 2016 sont joints au présent point.

POINT 9. DIVERS

Aucun sujet n'est ajouté à ce point.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

POINT 10. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.

16-06-049

POINT 11. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Dieumegarde
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Tétrault

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 20 heures 14 minutes.

Jacques Drouin, ing.
secrétaire-trésorier

Jean-Yves Labadie
premier vice-président



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

